

La Direction nationale du PSU réunie à Paris les 22-23 avril propose

POUR LA VICTOIRE LE RASSEMBLEMENT DES AUTOGESTIONNAIRES POUR L'UNITÉ UN DÉBAT LARGEMENT OUVERT

La crise économique et politique renforce les chances d'une victoire de la gauche aux prochaines élections législatives. Mais cette victoire ne pourra être acquise que si le combat à venir est mené dans l'unité la plus large possible, par la jonction de toutes les organisations des travailleurs, politiques, syndicales, familiales, écologiques, et si les forces de gauche se montrent capables de répondre à l'attente et aux aspirations profondes des travailleurs et de développer l'indispensable mobilisation populaire. Dans cette perspective, le PSU entend développer son activité dans les orientations que lui a fixées le congrès de Strasbourg :

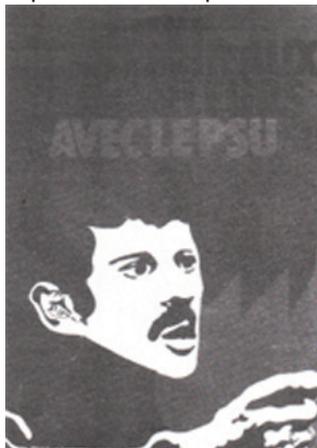
- prendre toutes les initiatives qui permettront de favoriser le rassemblement des autogestionnaires,
- mener à son terme l'élaboration de son programme d'unité populaire vers l'autogestion,
- engager le débat avec toutes les forces du mouvement ouvrier sur les conditions qui permettront d'engager une dynamique menant de la victoire électorale à la construction du socialisme,
- se préparer à la présence autonome de candidats autogestionnaires pour les prochaines élections législatives.

I. Vers une puissante force autogestionnaire

Le plan Barre réussit sur un seul point : l'augmentation des profits. Elle se réalise grâce à la rationalisation qui, pour les travailleurs, se solde par des fermetures d'entreprises et le chômage et grâce à l'intervention massive du pouvoir au service du patronat. Dans ces conditions, toutes ces luttes doivent faire face au pouvoir. Elles posent tout le problème politique et faute d'une action d'ensemble, syndicale et politique, elles se développent dans des conditions difficiles.

Les travailleurs se préparent à l'échéance d'un changement de gouvernement.

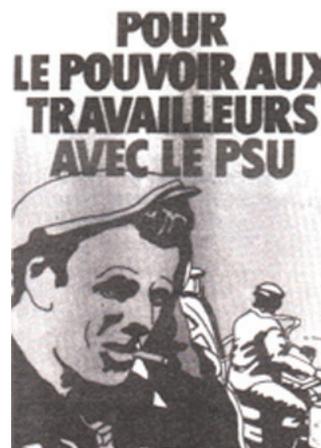
Les élections municipales ont prouvé la puissance du mouvement unitaire : d'ores et déjà la gauche est majoritaire dans le pays.



En même temps, elles ont confirmé l'existence d'un courant anticapitaliste autonome. Ce courant manifeste l'aspiration à un changement réel de la vie quotidienne, de la société et du pouvoir. Il pose des problèmes nouveaux comme l'écologie, le cadre de vie ou la volonté de vivre au pays. Il ne reconnaît pas ses aspirations dans les partis traditionnels qui se préoccupent essentiellement de changer le gouvernement. Il s'est traduit par les scores électoraux importants des listes écologistes autogestionnaires et

révolutionnaires. Mais il se retrouve également parmi les électeurs de l'union de la gauche.

Ce courant n'est pas homogène. Il est souvent confus ; parfois contradictoire. Mais il prouve qu'une partie de la population, un nombre important de travailleurs entendent bien exercer leur contrôle sur la vie politique et faire en sorte



que la victoire de la gauche signifie, non un simple aménagement de la société capitaliste — comme le propose le Programme commun — mais un changement de société.

Cette volonté se retrouve dans un certain nombre de luttes contre les conditions de vie actuelles, notamment contre les saisies et les expulsions et contre le nucléaire. Elle se retrouve dans un certain nombre de luttes pour l'emploi et le contrôle, menées par le CGT, la CFDT ou les deux ensemble. Elle est exprimée par la CFDT qui, pour préserver son autonomie d'action et d'élaboration, refuse toujours de se lier au programme de gouvernement de la gauche.

Ce courant qui cherche sa voie dans le sens de la démocratie directe doit pouvoir jouer son rôle, aujourd'hui et surtout demain, dans les solutions à apporter à la crise politique et sociale. Tel est l'objectif de la politique de regroupement des autogestionnaires, défini par le congrès du PSU de Strasbourg.

Cœuvrer au regroupement et à l'expression de ces forces autogestionnaires est une tâche prioritaire du PSU.

Une telle démarche repose localement sur la recherche et le développement d'actions communes concernant directement la vie des travailleurs, dans la production et hors la production ; ce type d'actions est à déterminer démocratiquement avec tous ceux qui veulent lutter pour imposer leurs droits et prendre directement en main leurs affaires.

Dans la pratique commune, le débat portera sur l'analyse des problèmes posés localement, les enjeux d'actions menées en commun, les moyens de lutte, les conditions à réaliser pour arracher des victoires. Ce débat devra être élargi et mené aux dimensions régionales et nationales.

Le PSU propose que le débat porte sur les grands thèmes posés par la période : contrôle ouvrier et contrôle populaire ; signification (forme, contenu...) des nationalisations ; problèmes institutionnels ; finalités de la production et revendications écologiques ; problèmes internationaux ; comment faire d'une victoire électorale de la gauche une victoire des travailleurs ?...

Le PSU fera son possible pour que ce débat s'exprime notamment dans TS. **La deuxième session des états généraux pour l'autogestion socialiste** doit constituer une étape importante de ce regroupement.

C'est dans ce sens que le PSU prendra des contacts à tous les niveaux, avec les mouvements sociaux et politiques, pour que puisse se réaliser une convergence respectant leur autonomie et leur spécificité, et y associant les militants inorganisés qui se réclament de ces pratiques et de ces perspectives

L'objectif à terme est l'émergence d'une large force politique cohérente capable de peser sur les événements, et de rendre concrète pour les travailleurs la perspective de l'autogestion socialiste.

II. Vivre, produire et travailler autrement

Le Conseil national qui se tiendra à l'automne devra sanctionner le débat instauré dans le parti et avec tous les militants autogestionnaires sur le programme. A cette fin, les textes du dernier congrès seront largement diffusés. Les points centraux du projet de programme feront l'objet de publications de large diffusion.

Ces propositions s'inscrivent dans la campagne que le PSU lance dans le pays sur le thème : **vivre, produire et travailler autrement**. Une telle campagne vise à répondre à la question que les travailleurs se posent : que nous apportera la victoire de la gauche ? Elle portera sur les thèmes suivants :

● **Quelle croissance ? que produire ? pour quoi et pour qui ?** quelles entreprises nationaliser ? pourquoi et comment ? l'énergie nucléaire : solution ou danger ? quelle hiérarchie des revenus ? comment en finir avec le chômage ?

● **Comment intervenir sur la vie dans la ville, les quartiers, les villages ?** que construire ? comment assurer le contrôle des sols, des équipements sociaux ? quelle politique nationale de santé et de Sécurité sociale ?

● **Comment transformer la vie quotidienne ?** comment changer les rapports entre les individus, les hommes et les femmes, les groupes sociaux ? comment assurer à chacun — enfants, femmes, adultes, personnes âgées, minorités nationales, le droit de maîtriser leur vie ?

● **Quels problèmes posera la constitution de la V^e République après une victoire électorale de la gauche ?** comment aborder la question des appareils d'Etat : armée, police, justice ?

● **Comment faire pour que l'insertion dans la Communauté économique européenne ne soit pas un obstacle aux transformations politiques et sociales en France ?** quelle attitude adopter sur le problème de l'élection du Parlement européen ?

● **Comment contribuer à créer un nouveau bloc avec les pays du tiers monde** qui cherchent à rompre avec l'impérialisme et à mettre en œuvre d'autres relations d'échanges et de coopération ?

Sur chacun de ces thèmes, le PSU élaborera un matériel de diffusion diversifié, sous forme de dossiers dans TS (éventuellement tirés à part) de brochures, de tracts, d'affiches... Son élaboration, qui permettra l'affirmation des positions et des propositions du parti, devra en même temps être l'occasion de relancer le travail des secteurs.

Dans le cadre de cette campagne, le PSU lance auprès des travailleurs dans les entreprises, les quartiers, les villages, une vaste **enquête nationale** afin de révéler leurs véritables aspirations et les changements qu'ils attendent dans leur vie et dans leur travail, d'une victoire de la gauche. Les sections et groupes militants du PSU sont invités à organiser des réunions-débats dans les entreprises et les quartiers,

● pour nous confronter aux autres et enrichir nos positions ;

● pour discuter des modalités et des résultats de cette enquête et se donner ainsi les moyens de préparer les états généraux pour l'automne.

Cette enquête, véritable effort de recherche collec-

tive devra trouver son expression lors des grandes manifestations du parti ou celles auxquelles il participera : la fête, la marche antinucléaire de Nogent, les diverses actions et rassemblements de l'été.

III. Pour un large débat unitaire

Un large débat doit être mené au sein de la gauche, devant les masses, sur les problèmes fondamentaux que devra affronter une expérience gouvernementale de gauche et sur les transformations profondes capables de créer pour les travailleurs la possibilité du passage au socialisme. L'ensemble des forces du mouvement ouvrier devra simultanément poursuivre la bataille contre la politique du pouvoir.

Le PSU fera tout pour atteindre ce double objectif, dont il n'a cessé depuis des années d'exposer le caractère prioritaire. Tel a été le sens des propositions qu'il a faites depuis son congrès d'Amiens en 1974, qu'il a reprises et précisées à son dernier congrès de Strasbourg, où a été réaffirmée sa volonté de mener le débat et l'action unitaires, et de rechercher à travers l'un et l'autre des positions communes à toutes les forces du mouvement ouvrier. En particulier, il estime nécessaire de faire entendre et de défendre les positions autogestionnaires sur les questions fondamentales qui se posent ou vont se poser à la classe ouvrière et aux masses populaires :

- **Sur les institutions**, pour la révision de la Constitution et en particulier la suppression du caractère présidentiel de la Constitution, la suppression de l'administration préfectorale, la décentralisation administrative, l'extension des pouvoirs de décision et de contrôle des citoyens, la prise en compte et la traduction institutionnelle des revendications des minorités nationales existants sur le territoire français.

- **Sur les nationalisations**, pour que soient précisés leur étendue, leurs modalités (expropriation des actionnaires) et leur contenu, pour que le secteur public ainsi étendu soit soumis à un réel contrôle ouvrier et populaire, interne et externe aux entreprises publiques.

- **Sur la politique économique et sociale**, la promotion d'un nouveau modèle de production et de croissance, une nouvelle politique énergétique, la création d'emplois et la transformation de l'organisation du travail.

- **Sur les libertés**, la justice et l'appareil de répression, pour l'extension des libertés démocratiques et de droits syndicaux, le libre exercice du droit d'association et d'expression dans l'armée, la police et la magistrature.

- **Sur les relations internationales**, tant politiques qu'économiques, pour défendre les options de la nouvelle majorité populaire contre toute forme de pression de la bourgeoisie européenne et internationale, et tisser des liens étroits avec les peuples décidés à s'affranchir du capitalisme et de l'impérialisme.

- **Sur les problèmes culturels et idéologiques** (sexualité, femmes, famille) pour y dénoncer l'emprise de l'idéologie bourgeoise et favoriser leur prise en charge collective par l'ensemble des travailleurs. Lors de son dernier comité central, le Parti communiste français a proposé que s'engage un débat sur

un certain nombre de ces questions, que ce débat soit largement ouvert aux formations politiques et sociales qui le souhaitent, et qu'il puisse conduire éventuellement à l'élaboration de positions communes. Une telle proposition rejoint celles que le PSU a formulées.

Il est clair que de telles discussions, qui sont pour nous distinctes de celles qui portent sur l'actualisation du Programme commun de gouvernement,

- doivent avoir un caractère public,
- doivent avoir un objet non limité a priori,
- doivent s'engager sans aucun préalable, notamment sans demande adressée aux organisations non signataires du Programme commun de souscrire à ce dernier.

A ce sujet, le PSU rappelle sa position : le Programme commun contient de nombreuses propositions positives. Mais son caractère essentiellement gestionnaire, étatique et productiviste entre en contradiction avec nombre d'exigences qui s'expriment déjà aujourd'hui et qui seront amplifiées par une victoire de la gauche : avec les aspirations des travailleurs à un changement fondamental de société, et avec les nécessités d'une rupture avec les règles du jeu capitaliste. C'est précisément parce que ces exigences sont au centre de leur stratégie que les autogestionnaires doivent en débattre avec les partis signataires du Programme commun.

Sur ces bases, le **PSU propose l'ouverture de discussion sur les 6 thèmes rappelés ci-dessus**, sans que leur énumération soit limitative. Il propose que ces discussions soient ouvertes, éventuellement sous des formes spécifiques, à toutes les formations du mouvement ouvrier et populaire, politiques, syndicales, familiales, écologiques, nationalitaires qui le souhaiteraient.

Dans un tel débat nous poursuivons les objectifs suivants :

- aboutir à des actions unitaires contre la politique du pouvoir pour améliorer le rapport de forces en faveur des travailleurs, et leur permettre de faire entendre leur voix au moment où les partis signataires du Programme commun procèdent à son actualisation ;

- parvenir à des points d'accord pouvant prendre par exemple, la forme de chartes sur des problèmes tels que les libertés, l'emploi, l'écologie... De même, une confrontation sur les nationalisations pourrait aboutir à des positions communes ;

- dégager des points d'accords sur les mesures qu'un gouvernement de gauche devrait prendre en faveur des revendications des travailleurs et pour le développement des contrôles populaires

IV. Préparer les législatives

Les élections de 1978 doivent permettre la victoire de la gauche. Le PSU entend être partie prenante de ce combat afin d'affirmer la présence massive du courant autogestionnaire. Il développera une politique de rassemblement afin de poser les exigences d'une véritable transformation sociale.

« Vivre, produire et travailler autrement » exprime cette volonté : le type de croissance, la nature de la

production, les luttes contre le nucléaire, la remise en cause de la hiérarchie, la lutte pour le pouvoir à la base, telles sont les principales questions sur lesquelles les forces autogestionnaires doivent intervenir activement.

Le PSU s'adresse à tous les militants du courant autogestionnaire, des mouvements et groupes écologistes, des mouvements nationalitaires..., pour définir ensemble les bases de ce rassemblement. La campagne électorale peut être un moment important

permettant au courant autogestionnaire d'affirmer son rôle et de prendre sa place. Elle doit montrer l'audience nationale des forces autogestionnaires par la présence de candidats dans la très grande majorité des circonscriptions.

C'est dès aujourd'hui que ces discussions doivent commencer tant localement que nationalement. ■

pour un scrutin proportionnel intégral

La crise du régime se traduit aujourd'hui par une série de défaites politiques ; il est clair que le groupe Giscard-Chirac est aujourd'hui minoritaire dans le corps électoral ; certains pensent donc que le scrutin majoritaire pourrait peut être jouer en faveur de la gauche en 1978, et en particulier en faveur du Parti socialiste. Par ailleurs, les difficultés internes à la bourgeoisie qui se manifestent au plan politique par la lutte Giscard-Chirac, pourraient redonner de l'importance aux formations centristes dans la stratégie de droite. Aussi quelques dirigeants politiques de la bourgeoisie pensent-ils à la possibilité de revenir à une forme de scrutin proportionnel, probablement limitée dans son application. L'éventualité de cette manœuvre ne doit pas cacher les aspects essentiels du problème



appel pour la création d'une fédération nationale des élus autogestionnaires

En élisant, en mars 1977, une majorité de conseillers municipaux se réclamant de la gauche, les travailleurs de ce pays ont clairement répondu à tous ceux qui, depuis un siècle, ont tenté de leur expliquer que les institutions locales sont « apolitiques ».

En portant à la mairie un nombre important de conseillers se réclamant d'une orientation et d'une pratique autogestionnaires, ils ont également manifesté leur volonté de rompre avec une conception paternaliste — de droite comme de gauche — de la gestion communale et de contrôler étroitement l'activité de leurs élus.

C'est dans cette perspective que nous appelons tous les élus résolus à mener leur mandat selon ces principes, à se rassembler au sein d'une " *fédération nationale des élus autogestionnaires* " Une telle organisation ne doit en aucun cas fonctionner comme une « courroie de transmission » de tel parti ou tel mouvement. En particulier, aucune condition d'adhésion à un parti politique n'est requise pour être admis au sein de la Fédération qui s'organise librement sans directives ni tutelle. Seule, la volonté affirmée

● de soumettre l'exercice du mandat électif au contrôle populaire, en l'aidant au besoin à s'exprimer

● de susciter la prise en charge par les travailleurs et les habitants eux-mêmes de la gestion de leurs affaires;

● de préparer les conditions de l'instauration en France d'une démocratie socialiste autogestionnaire ; conditionne l'adhésion à la Fédération.

La création de la Fédération nationale des élus autogestionnaires :

● en concourant à la diffusion des idées socialistes autogestionnaires par tous les moyens (imprimés, audio-visuels) qu'elle estime appropriés;

● en assurant l'échange des expériences entre adhérents ;

● en soutenant les actions locales suscitées ou appuyées par les adhérents ;

● en assurant l'information et la formation des élus sur tous les problèmes les concernant ; permettra de donner tout son sens et sa pleine efficacité à l'activité des élus autogestionnaires.



les nouveaux signataires de l'appel (1)

Jacqueline Labrosse, conseillère de Saint-Quentin (Aisne) ; Daniel Espinat, conseiller de Tulle (Corrèze) ; Achard de Préville, conseiller de Louviers (Eure) ; Pierre Jabrin, conseiller délégué à Roanne (Loire) ; Bernadette Mathieu, adjointe de Langres (Haute-Marne) ; Roger Boucher, adjoint d'Alençon (Orne) ; Jean La Jonchère, maire de Malintrat (Puy-de-Dôme) ; André Catté, maire d'Echenoz-la-Méline (Haute-Saône) ; Henri Fayolle, conseiller de Saint-Symphorien-d'Ozon (Rhône) ; Paul Zindestein, conseiller à Soultz (Haut-Rhin) ; François Fouqueray, adjoint au Mans (Sarthe) ; Léon Duchemin conseiller de Lillebonne (Seine-Maritime) ; Claude Bauchet, conseillère de Combs-la-Ville (Seine-et-Marne) ; Yves Corneau, adjoint de Villepreux (Yvelines) ; Jacques Guillois, maire de Pierregot (Somme) ; François de Chanterac, adjoint de Brens (Tarn) ; Claude Soury, conseiller de La Velleron (Vaucluse) ; Raymond Torrent, conseiller de La Roche-sur-Yon (Vendée) ; Michelle Moins, conseillère de Chalus (Haute-Vienne) ; Etienne Gehin, conseiller de Rupt-sur-Moselle (Vosges) ; Georges Masshenser, conseiller de Migennes (Haute-Vienne) ; Gildas Le Roux, conseiller délégué à Massy (Essonne) ; Michel Caillot, conseiller à Sèvres (Hauts-de-Seine) ; Alain Ramos, conseiller au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) ; Edmond Madaule, conseiller de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) ; Michel Oury, conseiller à Presles (Val-d'Oise). ■

(1) Une première liste de signataires a été publiée dans TS n° 736

des élus autogestionnaires, où ça ?

● **Dans 38 villes de plus de 30 000 habitants :**

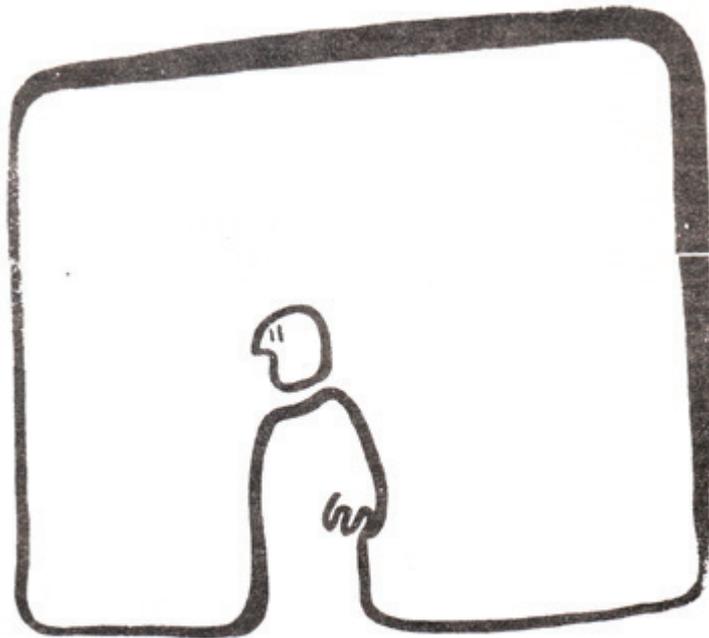
Bourg-en-Bresse, Saint-Quentin, Besançon, Nîmes, Alès, Montpellier, Sète, Saint-Etienne, Roanne, Saint-Nazaire, Reims, Saint-Dizier, Roubaix, Alençon, Calais, Villefranche-sur-Saône, Le Mans, Chambéry, Le Havre, Sartrouville, La Roche-sur-Yon, Corbeil-Essonnes, Massy, Antony, Colombes, Nanterre, Sevran, Aulnay-sous-Bois, Aubervilliers, Blanc-Mesnil, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Fontenay-sous-Bois, Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi, Champigny-sur-Marne et Sarcelles.

● **Dans 139 villes de 1 500 à 30 000 habitants :**

Oyonnax, Saint-Laurent-sur-Saône, Marie, Charmes-la-Fère, Lamastre Yutz, La Charité-sur-Loire, Hautmont, Wasquehal, Avesnelle, Aulnay-Aymeries, Roncq, Andruicq, Marmoutier, Lutterbach, Soultz, Gleizé, Saint-Symphorien-d'Ozon, Echenoz-la-Méline, Montcenis, Saint-Mars-la-Brière, Modane, Fourneaux, Meythet, Saint-Gervais, Lillebonne, Fécamp, Villeparisis, Coulommiers, Ozoir-la-Ferrière, Coupvray, Combs-la-Ville, Brie-Comte-Robert, Achères, Bois d'Arcy, Elancourt, Maurepas, Villepreux, Montdidier, Montech, Le Pradet, Velleron, Saint-Michel-Mont-Mercure, Verneuil-sur-Vienne, Chalus, Chateauneuf-la-Forêt, Vouziers, Romilly-sur-

Seine, Vitrolles, La Penne sur Huveaume, Hérouville-Saint-Clair, Tulle, Sainte-Lucie-de-Tallans, Taland, Paimpol, Ploubazlanec, Plouisy, Pabu, Ploumagoar, Sarlat-la-Caneda, Thiviers, Valentigney, Baume-les-Dames, Sainte-Suzanne, Louviers, La Bonneville-sur-Iton, Morlaix, Pleyber-Christ, L'Isle-Jourdain, Lunel, Saint-Egrève, Tullins, Saint-Quentin-Fallavier, Dôle, Lons-le-Saulnier, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Firminy, Rive-de-Giers, Le Chambon-Feurolles, Saint-Galmier, Brioude, Sainte-Florine, Lempdes, Bouguenais, Montoir-de-Bretagne, Figeac, Saint-Lô, Sézanne, Pargny-sur-Saulx, Langres, Joëuf, Lunéville, Audun-le-Roman, Maxéville, Chaligny, Chavigny, Varangeville, Conflans-en-Jarnisy, Neufchâteau, Rupt-sur-Moselle, La Bresse, Migennes, Cheny, Brétigny, Etampes, Verrières, Orsay, les Ulis, Epinay-sous-Sénart, Igny, Villiers-sur-Orge, Villebon, Limours, Châtil-lon-sous-Bagneux, Sèvres, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Joinville-le-Pont, Thiais, Villiers-sur-Marne, Boissy-Saint-Léger, La Queue-en-Brie, Bezons, Domont, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Ouen l'Aumône, Mériel, Presles, Ecouan, Mon-tigny-les-Cormeilles.

● **Ainsi que dans 150 communes de moins de 1 500 habitants. ■**



**L'ETAT C'EST CHACUN
DE NOUS**

le péril européen

La Direction politique nationale du PSU met en garde les travailleurs contre le projet d'élection d'un Parlement européen au suffrage universel. Une décision historique est présentée à l'opinion comme une affaire secondaire. Le débat national est esquivé. Un vote à l'aveuglette se prépare, engageant l'avenir. L'histoire indique qu'une telle assemblée tirera de sa vaste zone d'élection et du suffrage universel les pouvoirs les plus considérables. Le chancelier Brandt la voit déjà comme une Constituante. L'article 4 de l'accord signé par les Neuf le 20 septembre 1976, et qui va être soumis à l'approbation des chambres, exclut tout mandat impératif, toute instruction donnée aux députés européens qui voteront « librement et personnellement ». C'est-à-dire que ce Parlement définira lui-même son règlement et ses pouvoirs. Les conditions de la supranationalité sont ainsi créées et elle tendra à se réaliser rapidement chaque fois que les intérêts de la bourgeoisie l'exigeront.

Dans l'Europe actuelle, où la puissance des multinationales est considérable, où la République fédérale allemande est un des premiers pouvoirs financiers du monde, et joue le rôle d'associé et délégué des Etats-Unis en Europe, les conséquences seront selon toute vraisemblance les suivantes :

des risques précis

- le pouvoir des multinationales s'accroîtra encore, et le capitalisme d'Europe de l'Ouest, à dominante germano-américaine, se concentrera autour des nouvelles institutions ; une législation centrale, au service de ce capitalisme multinational et élaboré par lui, pourra être étendue à toute la région ;
- les secteurs les plus fragiles, notamment en France et en Italie, seront bouleversés et sacrifiés, ou restructurés autour des pôles économiques les plus puissants, notamment ceux de la République fédérale. Cette hyperconcentration, tant économique que politique, est contradictoire avec toute perspective autogestionnaire visant à rendre le pouvoir aux travailleurs à tous les niveaux de la vie économique et politique;
- un climat de « chasse aux sorcières » tendra à se développer sur le modèle ouest-allemand;
- une campagne convergente des forces conservatrices de toute l'Europe, de la social-démocratie allemande, et d'autres forces anticomunistes, se développera sous l'égide américaine pour saboter toute expérience de gauche en France et en Italie;
- toute politique étrangère indépendante de Washington sera neutralisée, puis rendue impossible ;
- cette Europe tronquée subira le mouvement historique qui a présidé à la formation d'Etats fermés à partir de confédérations ouvertes. Elle tendra à se fermer sur elle-même, et les autres peuples européens qui auraient pu rejoindre un jour une Europe simplement confédérale, seront nécessairement exclus d'une Europe faite sans eux.

La logique du suffrage universel sur une zone aussi vaste, les précisions de l'article 4 cité plus haut, excluent toute limitation durable des pouvoirs de ce Parlement. Des « garanties » purement françaises contre leur extension ne sont qu'un alibi et un camouflage. Des « garanties » internationales, négociées et ratifiées par les divers parlements — ce qui suppose un moratoire et une renégociation, donc le vote d'une question préalable au Parlement français, ne pourront, au mieux, que retarder ces développements.

Dans tous les cas, ce sont les élus européens qui auront le dernier mot, ce sont les coalitions nouées dans ce Parlement, les influences économiques et internationales qui y joueront, qui diront en définitive la loi. C'est pourquoi le PSU ne peut approuver la position prise actuellement sur ce problème par le Parti socialiste, ni l'éventualité annoncée par Georges Marchais de l'approbation de cette élection, dans certaines conditions, par le Parti communiste.

pas d'urgence sauf pour la bourgeoisie

Le DPN du PSU affirme qu'il n'y a aucune urgence à prendre une telle décision, que la hâte du gouvernement ne s'explique que par la crainte du capitalisme devant la perspective de la victoire de la gauche et de l'exercice de son pouvoir. Si on veut réellement que ce pouvoir s'établisse, il est périlleux de la soumettre à une semblable menace. Il convient au contraire de tout faire pour engager un débat dans tout le pays et pour repousser la décision à une époque ultérieure, quand l'opinion sera vraiment éclairée.

Ceux qui décideraient de forcer là cadence, de provoquer ou d'accepter une décision hâtive, prendraient les plus lourdes responsabilités devant l'Histoire. ■

Grenoble : halte aux provocations !

La Direction politique nationale du PSU dénonce l'attentat perpétré contre la nouvelle Bourse du travail de Grenoble, détruite en grande partie. Elle se déclare solidaire des organisations ouvrières visées sans aucun doute par l'extrême droite.

Un tel attentat, faisait suite à ceux qui ont eu déjà lieu contre l'imprimerie Venti (Rhône-Alpes) et un local de l'UNEF-Unité syndicale sur le campus universitaire, exige la plus grande vigilance de la part des organisations ouvrières ou démocratiques.

C'est bien l'outil des travailleurs et en particulier la CFDT qui est visé par un tel attentat.

Certaines forces, au sein de la droite française, sont prêtes à utiliser tous les moyens dans la crise sociale et politique actuelle et se préparent à des provocations pour empêcher une victoire électorale de la gauche.

Il appartient à toutes les organisations du mouvement ouvrier de dénoncer l'instauration d'un climat de tension et d'organiser la riposte de masse nécessaire pour briser ces tentatives fascistes. Pour sa part, le PSU soutiendra toutes les initiatives prises en ce sens.

Le PSU exige que tout soit mis en œuvre pour aboutir à l'arrestation des poseurs de bombes dont l'identité ne doit pas être inconnue des services du ministère de l'Intérieur.

salut !

La DPN du PSU, réunie à Paris les 23 et 24 avril 1977, dénonce la répression dont sont victimes les soldats qui, à l'intérieur de leurs casernes, luttent pour leurs droits.

Le PSU appelle ses militants à manifester partout contre cet arbitraire et à exiger la libération des soldats emprisonnés.

Il salue les conseils municipaux de Chambéry, Joinville, Sartrouville qui ont appuyé la lutte des soldats et apporte son soutien aux initiatives prises par les élus PSU de ces villes. Il appelle tous ses conseillers à intervenir dans ce sens dans toutes les municipalités (comme à La Roche-sur-Yon).

après la DPN

Le dossier de cette semaine (pages 11 à 14) comprend l'essentiel des résolutions adoptées à la Direction politique nationale du PSU des 23 et 24 avril. TS publiera la semaine prochaine les textes qui n'ont pas été pris en considération. Les résultats des principaux votes intervenus sont les suivants :

1. Vote sur la prise en considération d'une résolution présentée par les camarades Benoits, Bultot, de Fornel, Feldman, Fernières, Fiant, Grobla, Guillien, Ghisoni, Korinman, Kowal, Marquis, Najman, Portman, demandant notamment la convocation d'un conseil national extraordinaire :

Pour : 15 ; Contre : 44 ; Abstentions : 16.

2. **Vote nominal sur les problèmes internes.**

Résolution présentée par Yvan Craipeau : « La DPN constate qu'un certain nombre de membres du PSU entendent constituer des « comités communistes pour l'autogestion » et s'approprient à rompre avec le parti. Il ne s'agit plus là d'une atteinte aux statuts, appelant une réponse statutaire. Il s'agit d'une rupture politique qui appelle une réponse politique. La DPN regrette que ces camarades se mettent volontairement hors du parti et entend garder avec eux des rapports fraternels. »

Pour : 57 ; Contre : 1 ; Abstentions : 1

gibault, Bouchardeau, Chaillet, Chamblain, Craipeau, David, Demaldent, Depaquit, Servant, Duby, Etienne, Fay, Fontaine, Gentes, Gillet, Goldberg, Gollet, Jayet, Guerche, Cevennes, Guilmin, Hercet, Forestier, Jung, Laude, Lebert, Leduc, Letertre, Mas, Montaigne, Moulherat, Mousel, Nicod, Perrin, Petitot, Desmoulin, Ravenel, Régnier, Reguer, Rochebrune, Roy, Ryckeboer, Dalbert, Sanchez, Schulbaum, Soullignac, Sermet, Varague, Verdier, Vidal, Wargny, Weidmann, Cuny.

16 refus de vote : Béasse, Benoits, Bultot, Feldman, Ferrière, Fiant, de Fornel, Ghisoni, Grobla, Guillien, Kowal, Korinman, Marquis, Najman, Nègre, Portman.

« Ne prennent pas part au vote » 5 : Carré, Guillet, Malherbe, Sparfel, Soto.

12 absents au moment du vote : Bourdet, Bouyol, Desideri, Galaup, Gay, Léchelon, L'hostis, Pallier, Piaget, Turquan, Picq, Pringot.

A la suite de ce vote, sur les 19 camarades représentant le courant « B » à la DPN, 15 ont décidé de suspendre leur participation à cette session (1), en joignant au projet de résolution qu'ils avaient présenté initialement (cf. ci-dessus point 1), la déclaration suivante :

« Nous avons demandé que la DPN convoque à court terme un conseil national extraordinaire. Plutôt que d'accepter cette proposition démocratique réclamée par de nombreux militants, une motion en réalité de caractère disciplinaire a été adoptée. Nous avons, ainsi que d'autres membres de la DPN, refusé de la voter. En conséquence de quoi nous suspendons notre participation à cette session de la DPN et appelons les militants communistes pour l'autogestion du parti à l'assemblée nationale des 7 et 8 mai, convoquée à Paris, à la suite des assemblées régionales de la tendance. »

(Les 15 signataires sont les mêmes que ceux de la résolution du paragraphe 1) (2).

Les quatre autres membres de la DPN représentant le courant « B » ont présenté la déclaration suivante :

«Elus à la DPN sur l'orientation politique du courant « B », nous appelons l'ensemble des militants qui ont approuvé cette orientation à refuser la fuite dans un petit groupe ou dans l'attentisme. Quelles que soient ses faiblesses actuelles, ses limites et les incertitudes de son orientation, le PSU n'est pas prêt à devenir le satellite de l'Union de la gauche et nous sommes certains qu'il repoussera toute pro-

position de participer au retoilettage du Programme commun.

Il reste présentement le seul outil politique capable de promouvoir le regroupement des forces autogestionnaires révolutionnaires, nécessaire pour faire face à la crise politique et sociale qui vient. Forts de l'appui des camarades de nombreuses fédérations que reflète mal notre représentation à la DPN, nous entendons nous consacrer à cette tâche essentielle au sein du PSU.

Bouyol (Vaucluse), Craipeau (Alpes-Maritimes), Nègre (Midi-Pyrénées), Sparfel (Paris).

3. Prise en considération des projets de résolution politique :

● Pour le texte présenté par la majorité de la DPN : 48.

● Pour le texte présenté par Bouyol, Craipeau, Nègre, Sparfel : 7.

● Pour le texte présenté par le courant «C»: 9.

4. Les résolutions sur l'Europe, les soldats et la représentation proportionnelle ont été adoptées à l'unanimité. ■

(1) On voit que, contrairement à un titre du journal *Libération*, aucune mesure d'exclusion n'a été prise à cette DPN. Ce sont les 15 camarades de la tendance « B » qui ont pris l'initiative de quitter la séance.

(2) Le texte complet de cette déclaration qui reprend, à ce paragraphe près, le projet de résolution non pris en considération, sera également publié dans *TS* la semaine prochaine.